

Revue "L'essentiel" |

Septembre/Octobre 2026

Table des matières

ÉDITO	3
QUESTIONS AU MAIRE	4
URBANISME	5
DES PROJETS A VOTRE DOMICILE, QUELLE DEMARCHE POUR VOS TRAVAUX ?	5
ENFANCE & JEUNESSE	7
430 ELEVES, UNE SEULE DIRECTION, LA RENTREE QUI CHANGE TOUT	7
LE CENTRE DE LOISIRS LEO LAGRANGE EN VOYAGE AU BENIN	11
LE COLLEGE CHARLES DE GAULLE, ENGAGE POUR SES ELEVES	13
ENVIRONNEMENT	14
L'ECOBUAGE : ENTRE TRADITION RURALE ET RISQUE D'INCENDIE	14
LE PLAN CLIMAT DE LA COMMUNAUTE DE COMMUNES DE L'EST LYONNAIS	15
INFORMATIONS GENERALES	17
AMAZON S'INSTALLE A COLOMBIER-SAUGNIEU : UN GEANT DE L'EMPLOI AU CŒUR DE LA CCEL	17
UNE SAINT PIERRARDE SUR LA SCENE MONDIALE	18
MARCHE DE NOËL : PENSEZ DES MAINTENANT AUX ENFANTS DEMUNIS !	19
ANIMATIONS & ÉVENEMENTIEL	19
LE FORUM DES ASSOCIATIONS A FAIT LE PLEIN !	19
JOURNEES DU PATRIMOINE, ENTRE MUSIQUE ET HISTOIRE	20
SE FAIRE DEPISTER, C'EST SE DONNER UNE CHANCE	20
SEMAINE BLEUE : LE TEMPS DE SE RETROUVER	21

LE POINT SUR...	22
CHOMAGE DES JEUNES : GENERATION SOUS PRESSION	22
CCEL	26
PRIME AIR BOIS : UNE AIDE POUR REMPLACER VOTRE ANCIEN APPAREIL DE CHAUFFAGE BOIS	26
EN COVOIT' : TROUVEZ LE COVOITURAGE QUI VOUS CONVIENT LE MIEUX	27
ÉTAT CIVIL	29

Édito

À l'heure où le débat national s'installe autour du vieillissement de la population, de l'autonomie et du financement de notre système de santé, notre commune entend, à son échelle, faire vivre des actions qui rassemblent.

La « Semaine Bleue », portée chaque année à l'échelle nationale, prend un relief particulier dans le contexte actuel : alors que la place des seniors dans notre société fait l'objet d'une attention croissante des pouvoirs publics, il nous revient en tant que collectivité, de valoriser leur dynamisme et leur engagement, et de leur offrir des occasions de se retrouver et de participer pleinement à la vie de la commune.

Il en va de même pour « Octobre Rose », campagne nationale de sensibilisation au dépistage du cancer du sein, à laquelle nous nous associons chaque année. Face aux inégalités d'accès aux soins qui persistent sur le territoire, la mobilisation locale reste un relais indispensable des politiques de santé publique.

Enfin, la cérémonie du 11 novembre nous rappellera, comme partout en France, notre devoir de mémoire. Dans un contexte international marqué par la persistance des conflits armés, en Europe comme au Proche-Orient, l'exposition « Ils ont servi la France », que vous pourrez découvrir ce jour-là à l'Espace DesLyres, prendra un sens particulier, elle vous invitera à mesurer, à l'aune de l'actualité, ce que représente l'engagement de celles et ceux qui ont défendu et défendent encore la paix.

Ces rendez-vous nationaux trouvent, dans notre commune, une traduction locale et concrète. C'est le sens de notre action, faire vivre au plus près de vous, les grands enjeux de notre temps.

Je vous souhaite à toutes et à tous un bel automne.

Votre Maire, Raphaël IBANEZ

Questions au Maire

L'arrivée d'Amazon sur le territoire de la CCEL suscite des réactions contrastées. Quel regard portez-vous sur cette implantation ?

On peut critiquer Amazon. Son modèle commercial, qui bouscule les commerces physiques et nos centres-villes, ses méthodes, son gigantisme, les reproches sont connus et le débat est légitime. Mais force est de constater que le e-commerce s'est durablement installé dans les modes de consommation.

C'est le sens de l'histoire. Face à cette réalité, notre territoire avait le choix soit de regarder le train passer, soit de monter dedans. La CCEL a fait le second choix, et avec lui celui de l'emploi et du développement économique. Car si cette plateforme ne s'était pas implantée chez nous, elle se serait construite ailleurs, et les emplois, les investissements et les recettes fiscales avec elle.

Quel message aimeriez-vous adresser aux habitants qui ont parfois le sentiment que leurs remarques ne sont pas suffisamment entendues ?

Je comprends ce sentiment et je le prends au sérieux. Être élu, ce n'est pas seulement décider, c'est d'abord écouter, vraiment écouter, pas seulement lors des réunions publiques ou des permanences, mais au quotidien.

C'est précisément pour répondre à cette attente que j'ai proposé la mise en place d'un outil de messagerie instantanée, type WhatsApp, pour que chacun puisse nous faire remonter une remarque, une difficulté ou une idée simplement, rapidement, sans avoir à attendre le prochain conseil municipal ou la prochaine permanence.

Je veux une mairie proche de ses habitants, disponible, à l'écoute, pas une administration qui se contente de gérer, mais une équipe qui construit avec vous. C'est cet engagement que je porte depuis le début de ce mandat, et que je continuerai à porter, car chaque voix compte, et nous ferons en sorte qu'elle soit entendue.

Vous avez réuni les agriculteurs de la commune début septembre. Qu'en reprenez-vous ?

Nous étions venus leur présenter une aide de la CCEL pour financer la plantation de haies bocagères. Ils nous ont expliqué, arguments à l'appui, pourquoi le dispositif ne leur convenait pas en l'état, car l'entretien resterait entièrement à leur charge, sans garantie de pouvoir gérer ces haies librement dans dix ans.

Je préfère un dispositif discuté à un dispositif imposé et inappliqué, et nous remonterons ces réserves à la CCEL.

L'échange a aussi mis en lumière une difficulté plus large, celle d'une réglementation dense qui bloque parfois des solutions de bon sens et absorbe un temps considérable au détriment du métier. Ce n'est pas du ressort direct de la commune, mais nous serons attentifs aux occasions de relayer ces difficultés auprès des institutions concernées.

Cet été, lorsqu'un incendie s'est déclaré dans un champ face au Cros-Cassier, plusieurs de nos agriculteurs sont intervenus immédiatement avec leur matériel, sans même attendre qu'on le leur demande.

Ils sont venus spontanément porter aide et assistance aux pompiers de la commune, mettant leur matériel et leur énergie au service de la lutte contre le feu. Leur intervention a permis de contribuer à contenir rapidement l'incendie. Je souhaite donc les remercier publiquement et très sincèrement.

Les écouter n'est pas une formalité, c'est la condition pour agir utilement.

Urbanisme

Des projets à votre domicile, quelle démarche pour vos travaux ?

Selon la nature de vos travaux, vous est-il nécessaire de déposer en mairie une **Déclaration Préalable (DP)** ou un **Permis de Construire (PC)**.

Légende des acronymes :

- **CU** : Certificat d'Urbanisme
- **DP** : Déclaration Préalable
- **PC** : Permis de Construire

Détail des travaux et démarches associées

- **Fenêtres, portes-fenêtres, création, changement** : **DP** ou aucune formalité si remplacement à l'identique.
- **Isolation par l'extérieur** : **DP** + demande d'occupation du domaine public si la façade est en limite d'espace public.
- **Façades, ravalements, bardages** : **DP** si modification de couleur et d'aspect.

- **Véranda, terrasse couverte, pergola, carport** : Aucune formalité si inférieure ou égale à 5m² selon les surfaces créées et la zone de PLU.
- **Terrasse non couverte de plain-pied (béton ou bois)** : Aucune formalité quelle que soit la surface sans surélévation. Surélévation inférieure à 5m² : aucune formalité ou selon les surfaces créées et la zone de PLU.
- **Portail et entrée** : **DP**.
- **Fenêtres de toit de type velux** : **DP**.
- **Toit, tuiles** : **DP** ou aucune formalité si remplacement à l'identique.
- **Photovoltaïque sur le toit** : **DP**.
- **Extensions, espaces habitables supplémentaires, aménagement de combles** : **DP** ou **PC** selon les surfaces créées et la zone de PLU.
- **Piscine** :
 - Aucune formalité si inférieure à 10m², non couverte et restant moins de 3 mois.
 - **DP** si inférieure à 100m² (non couverte).
 - **DP** si inférieure à 100m², de moins de 1,80 m de haut et couverte.
- **Pompe à chaleur** : **DP** si visible du domaine public ou d'un bâti voisin.
- **Garage** : **DP** ou **PC** si accolé à l'habitation (selon les surfaces créées et la zone de PLU).
- **Cabane, abri de jardin, appentis** :
 - Aucune formalité si inférieure à 5 m².
 - **DP** si inférieur à 20 m².
 - **PC** si supérieur à 20 m².
- **Mur de clôture, clôture, modifications de clôture** : **DP**.

Note importante : Dès que la surface de plancher (SDP) ou l'emprise au sol (ICES) totale après travaux dépasse 150 m², le dépôt d'un **PC** et le recours à un architecte est obligatoire. L'instruction du dossier sera alors portée à 3 mois supplémentaires.

Les délais d'instructions

- **CU (Certificat d'Urbanisme)** : 1 mois
- **DP (Déclaration Préalable)** : 1 mois
- **PC (Permis de construire)** : 2 mois
- Le demandeur du PC ou de la DP a **3 ans** pour réaliser le projet.
- **DAACT** : Déclaration Attestant l'Achèvement et la Conformité des Travaux (90 jours).

Le parcours de votre permis

1. **Traitement en Mairie** : 1^{ère} instruction
2. **Envoi à la CCEL**
3. **Traitement par la CCEL** : 2^{ème} instruction
4. Deux issues possibles :
 - Validation par la CCEL → Envoi en préfecture → Contrôle de la légalité → DGFIP (taxation du permis) → Le permis est purgé de tout recours.
 - Refus par la CCEL → Retour à demandeur (mairie).

Enfance & Jeunesse

430 élèves, une seule direction, la rentrée qui change tout

C'est dans un climat serein que les élèves de notre commune ont fait leur rentrée. Une rentrée pas tout à fait comme les autres puisqu'elle marque une étape importante dans l'organisation scolaire de la commune.

Les écoles maternelle et élémentaire sont réunies sous une direction unique, confiée à Madame Puvilland, directrice à temps plein.

Cette fusion conditionnelle, en test pour un an, s'inscrit dans une logique et une adaptation aux évolutions des effectifs scolaires.

Des effectifs en hausse

Cette année, l'école accueille 430 élèves au total : 150 en maternelle et 280 en élémentaire.

COTE MATERNELLE :

Petite section : 49 élèves (2 classes)

Moyenne section : 47 élèves (2 classes)

Grande section : 54 élèves (2 classes)

COTE ELEMENTAIRE :

CP : 51 élèves (2 classes)

+ 1 classe de CP/CE1

CE1 : 65 élèves (2 classes)

CE2 : 55 élèves (2 classes)

+ 1 classe de CE2/CM1

CM1 : 62 élèves (2 classes)

CM2 : 47 élèves (2 classes)



Légende photo de L'ÉQUIPE PÉDAGOGIQUE (De gauche à droite)

Enseignantes de maternelle : Mmes. Bousset (MS/GS), Genvresse (PS), Bouléris (GS), Morcel (PS), Guillet (MS). Mme Brahmi (GS) (Absente de la photo).

Les AESH : Nathalie, Caroline, Patricia. Christine, Héla, et Roseline (Absente de la photo).

Enseignants d'élémentaire : Mme. Le Quintrec (CE1), M. Rouby (CM2), Mme. Logerot (CE2), M. Garcia (CE2), Annabel (AESH), M. Pastor (CE2/CM1), Mme. Gerez (CP), Mme. Piquard (CM1), Mme. Chanal (CP), Mme. Puvilland (Directrice), M. Brunand (CM2), Mme. Piron (CE1), Mme. Arnould (CM1), Geneviève (AESH). Mme. Meyet (CP/CE1) (Absente de la photo).



Légende photo de L'ÉQUIPE DU RESTAURANT SCOLAIRE (De gauche à droite)

Christèle, Nicole, Christine, Océane, Nathalie, Patricia, Marie, Marie-Thérèse, Gaëlle, Lina, Giovanna (responsable Enfance/Jeunesse), Marie-Élisabeth (responsable du restaurant scolaire), Laurence, Yubelin. Myriam (Absente de la photo).

Une chose est sûre, la confiance des familles ne se dément pas.

Dès les premiers jours, le restaurant scolaire affiche en effet une fréquentation très soutenue, aussi bien du côté des maternelles que des élémentaires — un signal fort de l'adhésion des parents à ce service, pilier du quotidien des enfants comme des familles.

Chiffres 2025 – 2026

14 214 repas servis **en maternelle** / 32 209 repas servis **en Élémentaire**



Légende photo de L'ÉQUIPE DES ATSEM (De gauche à droite)

Brigitte, Laurie (apprentie), Solenne, Nadine, Tifanie, Virginie, Vanessa (référente des ATSEM), Marion, Jessica.



Légende photo de L'ÉQUIPE PÉRISCOLAIRE (De gauche à droite)

Nicolas, Clément (Directeur), Lucie, Hugo, Lofti, Hanna, Styvent, Océane Rémi, Tifanny.

Le centre de loisirs Léo Lagrange en voyage au Bénin

Cet été, dix jeunes de Saint Pierre de Chandieu ont vécu trois semaines au Bénin dans le cadre d'un projet de solidarité internationale porté par le centre de loisirs Léo Lagrange. Clément Coutinho, directeur du centre et encadrant du projet, revient sur cette expérience.

Comment est né ce projet ?

Le projet est né en 2025, lors d'une première mission au Bénin avec le Centre des Jeunes et de Loisirs de Lokossa. De cette rencontre est née l'envie d'aller beaucoup plus loin et permettre aux jeunes de nos deux territoires de se rencontrer et de construire quelque chose ensemble.

Finalement, le voyage n'était qu'une partie du projet ?

Complètement ! Avant de monter dans l'avion, il y a eu plusieurs mois de préparation. Les jeunes se sont investis dans la découverte du Bénin, les Objectifs de Développement Durable et de nombreuses actions d'autofinancement. Ils sont devenus acteurs de leur projet. Le séjour était l'aboutissement de tout ce travail.

Une fois sur place, qu'avez-vous fait ?

Ils ont d'abord découvert Cotonou avant de rejoindre Lokossa. Une grande partie du séjour s'est construite autour d'un chantier collectif avec une fresque sur les Objectifs de Développement Durable. Mais il y a surtout eu énormément d'échanges sur nos cultures, l'éducation, la santé, l'égalité... Et les moments non programmés ont souvent été les plus importants : discuter, rire, partager un repas, passer du temps ensemble.

Est-ce qu'il y a eu un moment où vous vous êtes dit : « Ça y est, le projet prend vraiment tout son sens » ?

Ce qui m'a particulièrement marqué, c'est de voir à quelle vitesse les barrières sont tombées entre les jeunes français et béninois. Au départ, deux groupes venant de pays différents.

Et quelques jours plus tard, un groupe de jeunes qui partageaient simplement leur quotidien. C'est probablement là que le projet a pris tout son sens.

Qu'est-ce que cette expérience a apporté aux jeunes ?

Chacun est revenu avec quelque chose de différent : une prise d'autonomie, une ouverture culturelle, une confiance nouvelle. C'est difficile de mesurer

immédiatement tout ce qu'un projet comme celui-ci provoque. Certaines choses apparaîtront probablement beaucoup plus tard.

Et pour vous, en tant que directeur et encadrant ?

C'était une grosse responsabilité, parce qu'un projet comme celui-ci représente énormément de préparation en amont. Mais lorsque l'on voit un projet qui, au départ, n'était que quelques idées posées autour d'une table devenir une véritable aventure vécue à plusieurs milliers de kilomètres de Saint Pierre de Chandieu, est simplement incroyable.

Quel souvenir garderez-vous particulièrement du Bénin ?

C'est probablement la question la plus difficile, mais si je devais retenir une seule chose, ce seraient les liens créés avec les jeunes et nos partenaires béninois. Parce qu'au final, ce sont eux qui donnent envie de continuer l'histoire.

Justement... l'histoire n'est pas terminée ?

Non, et c'est peut-être le plus beau dans ce projet ! Depuis le départ, l'équipe souhaite que cette rencontre fonctionne dans les deux sens. Ce sera donc à Saint Pierre de Chandieu d'accueillir les partenaires. Ils travaillent actuellement sur la venue d'un groupe de jeunes béninois à l'été 2027. Cette fois-ci, les rôles seront inversés et ce seront les jeunes français qui feront découvrir leur territoire, leur quotidien et leur culture.

Le collège Charles de Gaulle, engagé pour ses élèves

Sécurité routière : une année active

Le collège Charles de Gaulle a multiplié les actions de sensibilisation à la sécurité routière tout au long de cette dernière année, du niveau 6^{ème} à la 3^{ème}.

- **Keolis** est intervenu à chaque niveau (transports en commun, écomobilité, incivilités, métiers du secteur), gratuitement, auprès de toutes les classes.
- **Temps fort pour les 3^{ème}** : l'opération « 10 de conduite », menée avec les gendarmes de Brignais, a permis à chaque classe de s'initier à la conduite (théorie et pratique), avec une remise des prix en présence des élus et de la presse.
- **Permis AM** : grâce à Percigônes et au Club Motocycliste de la Police Nationale, 45 élèves ont tenté l'examen gratuitement, avec 43 reçus (95,5 % de réussite), soit une économie de 350-400 € par élève (coût moyen d'un permis A.M. en auto-école).
- **Côté examens** : 99 % de réussite à l'ASSR 1, 100 % à l'ASSR 2.

La sécurité routière comme mission

Patrice Ficheux, membre de la réserve citoyenne et accrédité Éducation Nationale est chef d'escadron avec le grade de commandant. Il est également l'inventeur de Centaure et Minotaure qui sont des centres de formation à la sécurité routière.

Il intervient dans notre collège à titre gratuit, depuis l'année scolaire 2021-2022 avec dynamisme et pédagogie. Nous le remercions de son engagement envers notre collège. Les élèves l'ont validé à 100 % car il a demandé à être noté cette année !

Le collège remercie l'ensemble de ses partenaires (Keolis, Percigônes, le Club Motocycliste de la Police Nationale, les gendarmes de Brignais, M. Ficheux, la municipalité, le département, la préfecture) pour leur soutien et Madame Yaglhian. Sans eux, rien ne serait possible et ensemble, le chemin est plus sûr !

Devoir de mémoire : une année d'engagement

Le devoir de mémoire irrigue les cours d'histoire à tous les niveaux et se prolonge par des actions concrètes tout au long de l'année.

- **Présence des élèves aux commémorations** du 1^{er} novembre (cimetière), du 11 novembre, du 8 mai et du 18 juin.
- **Sortie à la Maison d'Izieu.**
Toutes les classes de 3^{ème} ont visité la Maison des enfants d'Izieu, avec un atelier sur l'écriture de leur histoire, restitué sous forme d'un carnet de mémoire noté.
Sortie rendue possible grâce à la subvention des conseillers départementaux en charge du devoir de mémoire.

- **Centenaire du Bleuets de France.**
Un travail approfondi mené en classe a été restitué par les élèves lors des commémorations du 11 novembre, avec deux diaporamas diffusés salle DesLyres pendant l'apéritif offert par la municipalité.
- **Autres travaux.** Un projet facultatif sur Marc Bloch a donné lieu à des dossiers écrits et diaporamas, tandis que d'autres élèves ont travaillé sur des figures de la Résistance.

Le grand saut vers la sixième

Fin juin, comme chaque année, la cour de l'école se transforme le temps d'une fin d'après-midi, en lieu de célébration. Les élèves de CM2 y ont vécu leur dernière cérémonie en tant qu'écotiers, avant de franchir le cap tant attendu, et parfois redouté, du collège.

Pour certains d'entre eux, cette soirée marquait une double fin : celle de leur scolarité primaire, mais aussi celle de leur mandat d'écot au conseil municipal des enfants. En remerciement de leurs deux années d'engagement, la municipalité leur a offert une croisière fluviale sur le Rhône, belle façon de clore ensemble cette aventure citoyenne.

Entourés de leurs enseignants, de leurs familles et des représentants de la municipalité, tous les élèves ont reçu les encouragements de la mairie pour cette nouvelle étape. Un présent leur a été remis en souvenir de ces années passées à Saint Pierre de Chandieu.

Discours, sourires et quelques émotions : le moment avait cette douceur particulière des au revoir qui ne sont pas vraiment des adieux. Ces enfants quittent l'école, mais restent dans leur commune, et c'est bien ici que continuera de s'écrire une partie de leur histoire.

Bonne route à tous les CM2, la sixième n'attend plus que vous.

Environnement

L'écobuage : entre tradition rurale et risque d'incendie

L'écobuage désigne le brûlage dirigé de végétation (herbes sèches, broussailles, chaumes, etc.), en vue d'entretenir des terres agricoles ou pastorales. Héritée d'une longue tradition rurale, cette technique vise à régénérer les sols, éliminer les parasites et faciliter la repousse de l'herbe au printemps.

Si elle peut paraître anodine, cette pratique comporte des risques réels d'incendie, notamment par vent fort ou temps sec. C'est pourquoi elle est **strictement réglementée en France**.

Renseignez-vous

Aucune opération de brûlage ne doit être entreprise sans avoir vérifié au préalable la réglementation en vigueur et sans disposer d'un point d'eau à portée de main. La surveillance doit être constante, jusqu'à extinction totale des braises.

Qui fait la loi ?

L'écobuage est soumis à une réglementation nationale, précisée par arrêté préfectoral dans chaque département.

En général :

- Il est interdit à moins de 200 mètres des forêts, landes et maquis ;
- Il ne peut être réalisé que pendant des périodes autorisées, hors de tout vent fort ;
- Une déclaration préalable en mairie est souvent requise ;
- La personne qui brûle reste responsable des dégâts causés en cas de départ de feu.

Le Plan Climat de la Communauté de Communes de l'Est Lyonnais

Chaleurs plus fortes, sécheresses répétées, factures d'énergie en hausse : la Communauté de Communes de l'Est Lyonnais (CCEL), dont fait partie notre commune, élabore son Plan Climat Air Énergie Territorial (PCAET), la feuille de route du territoire jusqu'en 2032.

Obligatoire pour toutes les intercommunalités de plus de 20 000 habitants, ce plan est imposé par la loi à l'échelle nationale, mais la CCEL en a fait un véritable projet de territoire, construit avec les élus et les acteurs locaux.

« 165 millions d'euros par an quittent le territoire pour payer nos factures d'énergie. »

Un diagnostic a été réalisé fin 2025 : la voiture reste la première source d'émissions de gaz à effet de serre (45 %), et le chauffage pèse pour plus de la moitié de la consommation d'énergie des logements.

Depuis 1953, la température moyenne a déjà grimpé de +2,1°C sur le territoire de l'Est Lyonnais.

Se déplacer autrement

Face au poids de la voiture, plusieurs pistes sont à l'étude : un Plan local de Mobilité, la poursuite du schéma directeur cyclable, des aires de covoiturage, une aide à l'achat de vélos et de nouvelles bornes de recharge électrique sur les sites prioritaires.

Rénover son logement

Pour réduire la facture de chauffage, la CCEL prévoit un guichet unique local de la rénovation, un accompagnement technique renforcé des ménages, et un repérage des foyers en situation de précarité énergétique pour cibler l'aide en priorité.

Un guichet unique pour accompagner la rénovation des logements

Et maintenant ?

Le programme d'actions est en cours d'élaboration cet été, pour une mise en œuvre de 2026 à 2032. Les habitants seront associés à la démarche dans les mois à venir.

« Ce Plan Climat n'est pas un document de plus dans un tiroir : c'est notre feuille de route pour les six prochaines années. Mobilités, rénovation, énergie... chaque commune de l'Est Lyonnais, dont Saint Pierre de Chandieu, a un rôle à jouer, et nous voulons que les habitants soient associés à cette dynamique. »

Raphaël IBANEZ, Maire

Dépôts sauvages : la facture d'une incivilité que tout le monde paie

CITEO, organisme agréé chargé de financer la collecte et le recyclage des emballages ménagers, reverse une aide aux communes engagées dans une gestion vertueuse de leurs déchets. Sur les 40 communes du SMND, 19 ont adhéré à ce dispositif.

Derrière chaque dépôt sauvage, il y a un choix : reporter sur la collectivité le coût d'un geste qu'il aurait suffi de faire correctement. Entreprise pressée d'économiser ses frais de déchetterie, particulier peu scrupuleux : peu importe qui décharge ses déchets en pleine nature, ce sont toujours les mêmes qui paient, le contribuable par ses impôts, la nature par sa dégradation. La prévention reste peu efficace et la répression se heurte à la difficulté d'identifier les contrevenants.

300 000 € par an, c'est le prix de l'incivilité de quelques-uns. Une somme qui pourrait financer d'autres projets utiles à tous.

La propreté de notre territoire n'est pas qu'une affaire de moyens : c'est une affaire de respect.

Chiens en espace public : un rappel s'impose

Deux obligations : tenir votre chien en laisse et ramasser ses déjections (sani-crottes à disposition).

Plusieurs administrés nous ont signalé des chiens circulant sans laisse, ce qui préoccupe ceux qui promènent leur propre animal dans les règles. En application du Code rural, tout chien doit être tenu en laisse dans les espaces publics. Le non-respect de cette obligation est passible d'une amende

Cette obligation protège tout le monde : passants, enfants, autres chiens, et le vôtre. La maîtrise de votre animal est aussi une question de responsabilité et de sécurité pour chacun. Merci de votre civisme et de votre vigilance.

Journée du nettoyage de la planète : plus d'une centaine de citoyens mobilisés

Le 19 septembre, plus de cent participants, enfants et adultes, se sont mobilisés pour nettoyer les champs, les abords des bois et autres espaces à l'écart des regards sont souvent les victimes de dépôts sauvages. Une belle démonstration de civisme et de solidarité envers notre environnement. Le volume de déchets collectés témoigne encore de l'ampleur du problème. Un engagement qui ne doit pas rester isolé : la propreté de notre territoire, c'est l'affaire de tous, tous les jours.

Informations générales

Amazon s'installe à Colombier-Saugnieu : un géant de l'emploi au cœur de la CCEL

Souvent critiquée, parfois redoutée, l'arrivée d'Amazon n'en constitue pas moins une opportunité économique majeure pour notre territoire, un choix assumé par la CCEL, comme l'explique le maire en page 4.

Le train est donc bien arrivé en gare

Après deux ans de travaux, la nouvelle plateforme logistique d'Amazon, baptisée « LYS2 », a été inaugurée le 1er juillet au CargoPort de Lyon-Saint-Exupéry, sur la commune de Colombier-Saugnieu.

Un site hors norme, où des robots pilotés par algorithmes côtoient les agents logistiques et qui fonctionnera 24 h/24 et 7 j/7 au pic de son activité.

Au-delà de la démesure, c'est l'impact sur l'emploi qui retient l'attention. L'opération de recrutement, menée avec France Travail depuis fin mars, a déjà permis d'embaucher près de 1 000 personnes, réparties sur quelque 400 métiers : agents logistiques, maintenance, chefs d'équipe... Fait notable : ces profils sont recrutés pour la plupart, sans CV, avec des perspectives d'évolution rapide et un cinquième des premiers embauchés étaient auparavant bénéficiaires du RSA.

Pour notre territoire, l'implantation d'Amazon sur la CCEL constitue une opportunité majeure : des emplois durables et accessibles à proximité immédiate, une dynamique économique renforcée autour de la plateforme aéroportuaire et des retombées fiscales qui bénéficieront à l'ensemble des communes de l'Est lyonnais, dont la nôtre. Un atout de poids pour l'attractivité et le développement de notre bassin de vie.

LYS2 en chiffres

- 200 millions d'euros : le coût du chantier
- 60 000 m² : la surface de l'entrepôt, sur trois étages
- 20 millions : le nombre de produits stockés à terme
- 500 000 à 600 000 : la capacité de traitement quotidienne au pic d'activité
- 3 000 : les emplois en CDI créés
- 1 500 : les salariés attendus d'ici la fin de l'année
- 2 500 € brut : le salaire après deux ans, avec 13^{ème} mois et primes
- 3 500 : les robots en service, capables de porter 600 kilos et de déplacer 35 000 étagères

Une Saint Pierrarde sur la scène mondiale

En quelques mois seulement, Loane passe de l'hésitation à la consécration internationale.

En décembre 2025, cette jeune fille de 15 ans s'est lancée dans l'aventure Miss Teen Earth Rhône-Alpes. Éluée en avril 2026, elle remporte ensuite le titre de Miss Teen International France en juillet, qui lui permet de représenter la France en août à Jaipur, en Inde, face à 31 pays.

À seulement 15 ans, Loane est la plus jeune candidate de la compétition, entourée de jeunes filles bien plus expérimentées puisque le concours est ouvert aux 13-19 ans. Au-delà des épreuves, elle a surtout vécu une expérience humaine et culturelle exceptionnelle : la découverte d'une région indienne, des rencontres, un véritable dépassement personnel.

Si la finale ne l'a pas couronnée, Loane en tire une immense fierté. Quelques mois après ce premier pas hésitant, cette jeune Saint Pierrarde a porté les couleurs de la France sur la scène mondiale.

Une belle histoire de dépassement de soi. **BRAVO Loane !**

Marché de Noël : pensez dès maintenant aux enfants démunis !

Le dimanche 13 décembre, à l'occasion du Marché de Noël, le CCAS tiendra un stand de collecte de jouets et jeux au profit des enfants démunis.

Vous avez chez vous des jouets, jeux de société ou peluches en bon état, que vos enfants n'utilisent plus ? N'attendez pas les derniers jours : commencez dès à présent à les mettre de côté ! Un tri en douceur, au fil des semaines, pour un beau geste de solidarité le jour venu.

Rendez-vous le dimanche 13 décembre sur le stand du CCAS pour les déposer.

Animations & Événementiel

Le Forum des associations a fait le plein !

Comme chaque année, le Forum des associations a attiré une foule nombreuse, venue s'informer et s'inscrire aux nombreuses activités proposées par le tissu associatif de notre commune. Sportives, culturelles, solidaires ou de loisirs, les associations avaient répondu présentes en nombre pour présenter leurs projets et accueillir de nouveaux adhérents.

Petits et grands ont pu échanger avec les bénévoles, tester certaines disciplines et repartir avec toutes les informations nécessaires pour se lancer dès la rentrée. Une ambiance conviviale et dynamique qui témoigne, une fois encore, de la richesse et du dynamisme de la vie associative de notre commune.

Merci à toutes les associations pour leur mobilisation, et à tous les habitants venus nombreux à leur rencontre !

Retrouvez le livret des associations en ligne : www.mairie-stpierredechandieu.com
dans la rubrique « Découvrir et bouger »

Journées du Patrimoine, entre musique et histoire

Les Journées du Patrimoine ont une nouvelle fois mis à l'honneur la richesse de notre commune, avec deux rendez-vous qui ont su séduire un public varié.

À la chapelle Saint-Thomas, un concert de musique classique : Violon & Piano (*P. Tchaïkovski & F. Bridge*), Violoncelle & Piano (*G. Fauré*), Violon, Violoncelle & Piano (*E. Chausson*) a conquis les visiteurs, offrant un moment de grâce dans cet écrin patrimonial chargé d'histoire. L'acoustique du lieu a fait vibrer chaque note, pour la plus grande émotion des spectateurs.

Les amateurs d'histoire locale n'ont pas été en reste, avec une conférence de Jean-Luc Durand consacrée à l'histoire de la vigne à Saint Pierre de Chandieu, ponctuée d'un temps musical proposé par Agnès & Riton.

Un voyage dans le temps qui a permis de redécouvrir ce pan méconnu du passé de notre commune, autrefois marqué par la culture viticole.

Deux belles occasions de (re)découvrir notre patrimoine sous toutes ses formes, entre transmission et émotion, sans oublier un grand parcours consacré à la découverte de notre village, organisé le samedi après-midi.

Un grand merci aux Amis de la Paroisse pour l'organisation de ces événements.

Se faire dépister, c'est se donner une chance

Chaque année, octobre se pare de rose pour rappeler une cause qui nous concerne toutes et tous, la lutte contre le cancer du sein, première cause de mortalité par cancer chez la femme en France. Détecté tôt, il se guérit pourtant dans 9 cas sur 10.

La commune se mobilise à nouveau cette année aux côtés des associations et professionnels de santé pour informer, sensibiliser et accompagner.

Voici le programme des temps forts d'Octobre Rose 2026, que nous vous proposons ce mois-ci :

SAMEDI 3 OCTOBRE

- De 9h30 - 12h30 | *Pumptrack*
"Ça roule en rose à Saint Pierre", proposé par la municipalité
- Matin | *Sur le marché*
 - Jeu pour gagner une rosette, proposé par Vocal'Ozon

- Pose de mèche rose, proposée par Etinc'Elles
- Vente de badges, proposé par Le Comité du Carnaval

SAMEDI 10 OCTOBRE

- Matin | *Sur le marché*
 - Vente de badges, proposé par Le Comité du Carnaval
 - Déambulation, proposée par La Compagnie Giane
- *Salle Marcelle Genin*
 - Initiation à la Batucada, proposée par l'école de musique Vincent d'Indy

LUNDI 12 OCTOBRE

- De 9h à 11h |
Salle Marcelle Genin
 - Initiation numérique : "Maîtriser l'essentiel de l'information", proposée par GF Numérique

SAMEDI 17 OCTOBRE

- Matin | *Sur le marché*
 - Jeu pour gagner une rosette, proposé par Vocal'Ozon
- 9h | *Départ de la Mairie*
 - "Randonnée des mamelons" de Chandieu, proposé par la municipalité
 - Stand de prévention "La Ligue contre le cancer"

SAMEDI 24 OCTOBRE

- Matin | *Sur le marché*
 - Déambulation, proposée par La Compagnie Giane

DIMANCHE 25 OCTOBRE

- Dès 10h | *Salle DesLyres*
 - Journée bien-être, proposée par St Pierre Sport Attitude

D'autres associations et commerces proposeront également tout au long du mois divers actions (*voir le site de la mairie*).

Semaine Bleue : le temps de se retrouver

Tous les ans, la Semaine Bleue met à l'honneur nos aînés et invite à réfléchir ensemble à la place des seniors dans la société. Un temps fort pour valoriser leur expérience, favoriser les échanges entre générations et lutter contre l'isolement.

La commune se mobilise à nouveau cette année pour proposer des temps de rencontre, de partage et de convivialité.

Voici le programme de la semaine :

LUNDI 5 OCTOBRE

- De 14h30 à 17h | *RDV devant l'hôtel de ville*
 - Vannerie sauvage avec Delphine – association Basilic et Romarin

MARDI 6 OCTOBRE

- De 14h à 16h | *Salle Marcelle Genin*
 - Atelier mémoire et jeux ludiques

MERCREDI 7 OCTOBRE

- De 14h à 16h | *Centre des Arts Camille Floret*
 - Pièce de théâtre

JEUDI 8 OCTOBRE

- De 9h à 11h30 | *Salle Marcelle Genin*
 - Musique, chants et lecture avec le Relais Petite Enfance, suivis d'un goûter
- 14h30 & 16h30 | *Salle Marcelle Genin*
 - Conférence animée par la Société ALERTE télé assistance et AISPA « Les nouvelles technologies à domicile » opportunité, risques ou évolution pour le quotidien, suivie d'un goûter

VENDREDI 9 OCTOBRE

- De 13h45 à 16h | *RDV au Gymnase DesLyres*
 - Course d'orientation intergénérationnelle, suivie d'un goûter

+ Exposition photos anciennes (OUVERTE TOUTE LA SEMAINE) | Salle Marcelle Genin

Uniquement sur réservation en Mairie ou par mail à mairie@mairie-stpierredechandieu.com

Le point sur...

Chômage des jeunes : génération sous pression

Ils ont 18, 20, 25 ans. Ils ont étudié, parfois longtemps. Et septembre marque pour beaucoup d'entre eux un tournant décisif, les parchemins sont encadrés, les cartables rangés pour de bon, et c'est désormais le monde du travail qui s'ouvre, ou plutôt, qui est censé s'ouvrir devant eux.

Car si la rentrée de septembre rime avec nouveaux départs, elle est aussi, pour

une partie de cette jeunesse, le début d'un parcours semé d'embûches. Le chômage des jeunes est l'une des plaies les plus tenaces de la société française. À l'heure où une nouvelle génération franchit les portes de la vie active, le constat est alarmant, et les solutions, encore trop fragmentées.

L'Est Lyonnais : un territoire dynamique, mais des jeunes qui ne sont pas épargnés

L'emploi dans l'industrie est en hausse de +3,8 % dans la Communauté de communes de l'Est Lyonnais, c'est la plus forte progression de tout le carré métropolitain lyonnais.

En revanche, à l'échelle métropolitaine, une très forte augmentation du nombre de demandeurs d'emploi de moins de 26 ans a été observée fin septembre 2025 : +40,5 % en un an. Une tendance qui ne s'arrête pas aux portes de notre territoire car les jeunes de l'Est Lyonnais n'échappent pas à cette réalité.

Chiffres clés

- **+ 40,5 % de demandeurs d'emploi de < 26 ans** en un an dans la région lyonnaise
- **8,1 % Taux de chômage général** au 1^{er} trimestre 2026
- **1 jeune sur 5 sans emploi ni formation** dans certaines zones
- **2,5 millions de personnes sans emploi** Fin 2025 en France

Un marché du travail qui broie les débuts de carrière

Décrocher son premier emploi n'a jamais été un long fleuve tranquille, mais la situation s'est durcie. Entre les exigences croissantes des recruteurs qui demandent souvent de l'expérience à des candidats qui, par définition, n'en ont pas encore, la multiplication des contrats courts et les stages non rémunérés ou sous-payés, les jeunes se retrouvent pris dans un cercle vicieux difficile à briser.

Le phénomène touche toutes les catégories, mais avec des intensités différentes. Les jeunes sans diplôme sont les plus exposés, mais les titulaires de BTS ou de licences générales ne sont pas épargnés. Même les diplômés de l'enseignement supérieur connaissent parfois de longues périodes d'incertitude avant de trouver un emploi stable et correspondant à leur formation.

Les « NEET » : ceux qu'on ne voit pas

Derrière les statistiques officielles se cache une réalité encore plus préoccupante : celle des jeunes dits « NEET », acronyme anglais pour Not in Education, Employment or Training, soit les jeunes ni en emploi, ni en études, ni en formation. Invisibles des radars institutionnels, ils décrochent progressivement de tout accompagnement. En France, leur nombre se compte en centaines de milliers. Ce sont eux qui risquent le plus de basculer dans la précarité durable.

Pourquoi cette génération est-elle si vulnérable ?

Plusieurs facteurs se cumulent :

- **La désindustrialisation** a supprimé de nombreux emplois peu qualifiés qui constituaient autrefois des premières marches vers l'emploi stable.
- **L'inadéquation formation-emploi** reste un problème structurel : certains secteurs peinent à recruter (artisanat, santé, numérique, BTP) pendant que d'autres filières diplômantes conduisent à des débouchés rares.
- **L'explosion du coût de la vie** fragilise davantage les jeunes en recherche d'emploi : loyer, transport, alimentation... Chercher du travail a un coût que beaucoup ne peuvent pas assumer seuls.
- **Le manque de réseau** enfin, souvent décisif dans l'accès à l'emploi, pénalise les jeunes issus de milieux modestes ou isolés géographiquement.

Ce qui existe pour les aider, les dispositifs à connaître

Plusieurs structures et dispositifs peuvent accompagner les jeunes de Saint Pierre de Chandieu et de l'Est Lyonnais :

Les incontournables

- **France Travail (ex Pôle Emploi)** : inscription, suivi personnalisé, accès aux offres d'emploi et aux formations financées.
- **Les Missions Locales** : elles s'adressent spécifiquement aux 16-25 ans et accompagnent sur tous les aspects : emploi, formation, logement, santé, mobilité. La Mission Locale de l'Est Lyonnais est l'interlocutrice de référence pour les jeunes de notre commune.
- **Le service civique**, pour s'engager, acquérir de l'expérience et une indemnité, tout en contribuant à des missions d'intérêt général. Une bonne option pour les jeunes qui hésitent sur leur orientation.

Mais encore...

- **Le Contrat d'Engagement Jeune (CEJ)** : pour les jeunes de 16 à 25 ans (jusqu'à 29 ans pour les personnes en situation de handicap) qui rencontrent des difficultés d'insertion. Il offre un accompagnement intensif et une allocation mensuelle pouvant aller jusqu'à 528 €.
- **L'apprentissage**, en plein essor ces dernières années, il permet d'alterner formation et expérience en entreprise, avec une rémunération dès le début. Une voie de plus en plus valorisée et valorisante.
- **La Garantie Jeunes** : intégrée depuis 2022 dans le CEJ, elle ciblait spécifiquement les jeunes en situation de grande précarité.
- **Le CIVIS (Contrat d'Insertion dans la Vie Sociale)** : accompagnement renforcé par la Mission Locale pour les jeunes peu ou pas qualifiés.
- **Les Écoles de la 2^e Chance (E2C)** : pour les jeunes de 18 à 25 ans sans diplôme ni qualification, avec une implantation en région lyonnaise.
- **L'EPIDE (Établissement pour l'Insertion dans l'Emploi)** : dispositif volontaire de type « internat », pour les jeunes décrocheurs de 18 à 25 ans.
- **Le Bilan de Compétences** : accessible dès 18 ans pour faire le point sur ses aptitudes et construire un projet professionnel.

N'hésitez pas à vous rapprocher de l'Espace Social (Bâtiment Le Cercle) pour être mis en relation avec les structures compétentes de l'Est Lyonnais.

Consulter régulièrement le site internet de la mairie : www.mairie-stpierredechandieu.com rubrique : « Offres d'emploi ».

Parents : comment aider sans étouffer ?

Face à un jeune en difficulté d'insertion, les parents se sentent souvent démunis, entre l'envie de résoudre le problème à sa place et la crainte de le brusquer.

Quelques repères :

- **Restez à l'écoute sans juger.** La recherche d'emploi est épuisante et démoralisante. Un jeune qui « ne fait rien » cache souvent un jeune découragé.
- **Informez-vous ensemble** sur les dispositifs disponibles : Mission Locale, CEJ, apprentissage... Proposer, pas imposer.
- **Valorisez les petites étapes.** Un stage, un contrat court, un service civique : tout cela construit une expérience et un réseau.
- **N'hésitez pas à solliciter un professionnel** si la situation dure ou si vous sentez votre enfant en souffrance psychologique.
Le mal-être lié au chômage est réel et ne doit pas être minimisé.

Pour aller plus loin

- **Mission Locale** (dates des permanences à l'espace social), ajouter l'écrivain public pour l'aide à la rédaction de CV
- **France Travail**
www.francetravail.fr
- **Contrat d'Engagement Jeune** www.1jeune1solution.gouv.fr/contrat-engagement-jeune
- **Service civique**
www.service-civique.gouv.fr

Et à Saint Pierre de Chandieu ?

La commune n'est pas directement compétente en matière d'emploi, c'est l'affaire de l'État, de la Région et des intercommunalités, mais elle peut jouer un rôle de relais essentiel : informer, orienter, mobiliser. N'hésitez pas à vous rapprocher de l'Espace social (Bât. Le Cercle) pour être mis en relation avec les structures compétentes de l'Est Lyonnais.

Témoignage

La Mission Locale m'a remis le pied à l'étrier

Après ma licence de psychologie, six mois de galère m'ont amenée à tout remettre en question. C'est une amie qui m'a parlé de la Mission Locale, j'étais sceptique, je pensais que c'était réservé aux jeunes sans diplôme. Mais ils accompagnent tout le monde. Mon conseiller m'a aidée à retravailler mon CV et à cibler des secteurs

*auxquels je n'avais pas pensé. Aujourd'hui je suis en alternance dans un cabinet RH.
Ce n'est pas la psychologie clinique dont je rêvais, mais c'est un vrai tremplin.*

Inès, 23 ans, originaire de l'Est Lyonnais

CCEL

Prime Air Bois : une aide pour remplacer votre ancien appareil de chauffage bois

Votre poêle, insert ou foyer au bois date d'avant 2005 ? La Communauté de Communes de l'Est Lyonnais (CCEL) peut vous accompagner financièrement pour le remplacer par un équipement plus performant et moins émetteur de particules, avec une aide de 1 000 à 2 800 € selon les revenus et la composition du foyer (cofinancée à 50% par l'Agence de la transition écologique - ADEME).

Cette action s'inscrit dans le Plan Climat-Air-Énergie Territorial (PCAET) de la CCEL et contribue concrètement à améliorer la qualité de l'air et à accompagner la transition écologique du territoire. Attention : la demande doit être effectuée avant toute signature de devis et tout démarrage de travaux.

Les conseillers de l'ALTE 69 vous accompagnent gratuitement au 04 37 48 25 90.
Toutes les conditions et démarches sur www.ccel.fr.



En Covoit' : trouvez le covoiturage qui vous convient le mieux

Face à la hausse du coût des déplacements et aux enjeux de transition écologique, nos habitudes de mobilité évoluent. Pour les trajets du quotidien, le covoiturage constitue une solution simple pour réduire ses dépenses, limiter le nombre de voitures sur les routes et diminuer son impact environnemental. Sur le territoire de la Communauté de Communes de l'Est Lyonnais, En Covoit', porté par SYTRAL Mobilités et la collectivité (qui assure son financement), facilite cette pratique avec des services pensés pour s'adapter aux habitudes de chacun.

Besoin de planifier un trajet avec un autre usager ou envie de covoiturer spontanément sur un parcours régulier ?

En Covoit' propose deux solutions complémentaires : En Covoit' Rendez-vous et En

Covoit' Lignes. La première permet d'organiser ses trajets à l'avance, tandis que la seconde fonctionne comme une ligne de bus, avec des arrêts identifiés - dont deux sont situés sur notre commune* - et sans réservation préalable. Une manière simple de transformer ses trajets quotidiens en opportunités de partager la route !

Découvrez les services, les lignes disponibles et toutes les modalités sur www.encovoit.com.

*Arrêts présents Espace DesLyres et ZA Portes du Dauphiné.

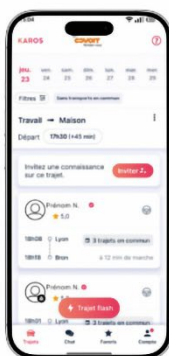
(RE) DÉCOUVREZ LES SERVICES

en
COVOIT



2 façons de covoiturer ensemble !

en
COVOIT
Rendez-vous



Comme prévu

Simple, rapide et sur rendez-vous sur l'ensemble du territoire !

en
COVOIT
Lignes



Comme on prend le bus

Des lignes de covoiturage sans réservation !

État civil

(Jusqu'au 22 août 2026)

MARIAGES

- PEYAUD Yannis & SERPOL Maéva : 18 juillet
- FERRAN Romain & NAUKANOVA Madina : 25 juillet
- LANGLET Christophe & PICINBONO Delphine : 1^{er} août
- MEJEAN Jessy & LAUNAY Magaly : 8 août
- FIAT Stéphane & ROLDAN Clémence : 12 août

NAISSANCES

- POULIN Léonce : 23 juin
- SAPIN Victoria, Florence, Karine : 1^{er} juillet
- GUIOT-DESVARENNE Dorian : 23 juillet
- DAROUECHE Noura : 27 juillet
- BOUVIER Matéo : 28 juillet
- MARECHAL Marin, Alexandre : 4 août
- DE SOUSA DE BARROS Simao : 7 août
- MAST Elena, Ambre : 14 août
- BLAIN Joris : 22 août

• DÉCÈS

- DUMAS Nicole, Michelle, Noëlle : 21 juin
- GÉNISSIEUX Danielle, Georgette, épouse DUFOUR : 28 juillet
- CALATRABA Jean, Claude : 14 août